

REUNION DU SECTEUR TECHNIQUE 05/22**Compte-rendu n° 05/22 du 13.06.2022**

Participants : C. Lecomte, N. Montet, J-L. Chéron, A. Tournier, C. Malavergne, M. Faure, E. Pichon, A. Sarlandie, D. Fargeot, J-M. Lot, F. Marty, R. Courtois, F. Larzinière, Y. Grangier, C. Touze, M. Bournazeaud, S. Delerive, C. Catard, A. Petit, V. Puydebois, S. Olthoff, A-M. Lochou.

Questions abordées :

Rappel de dates,
Calendrier des réunions de secteur de septembre à décembre 2022,
Le marché à la rentrée,
Décoration du conteneur derrière le gymnase,
Début des travaux de prolongement de la voie verte,
SMD3, redevance incitative,
Formation Mme Lochou,
Trafic routier : rue A. Rimbaud,
Date du **prochain conseil municipal**,
Commission enfance-jeunesse,
PAVE (Plan de mise en Accessibilité des Voiries et Espaces publics),
RLPi (Règlement Local de Publicité intercommunal),
Publicité des actes des collectivités,
Participations financières des familles pour les sorties d'été,
Repas à 1 €.

INFORMATIONS-IDEES-SUGGESTIONS-REMARQUES**Rappel de dates :**

- Mardi 14 juin, 19 h : groupe de réflexion « repas à 1 € »,
- Mercredi 15 juin, 20 h : concert gratuit à l'église donné par les résidents musiciens (S. Malfettes et E. Nadal),
- Samedi 18 juin, 18 h : AG du club de foot,
- Dimanche 19 juin : 2^{ième} tour des élections législatives,
- Lundi 20 juin, 18 h : conseil école maternelle,
- Lundi 20 juin, 18 h 15 : commission environnement,
- Mercredi 22 juin, 18 h : CCAS,
- Mercredi 22 juin, 20 h, SdF : réunion des associations pour occupation des salles communales l'an prochain,
- Vendredi 24 juin dans le cadre de la fête de la musique, vers 18 h 30, devant la Maison de la Dîme : concert Dear & Dearer (Samuel et Emilie) + un groupe avec J.M. Lot,
- Samedi 25 et dimanche 26 juin : salon du livre « Livre en fête »,
- Lundi **27 juin**, 20 h 30 : **conseil municipal** à la place de la réunion de secteur société,
- Mardi 28 juin, 18 h : conseil d'école élémentaire,
- Vendredi 01 juillet : kermesse de l'école élémentaire,
- Lundi 04 juillet, 18 h 30 : commission travaux,
- Jeudi 07 juillet : dernier jour d'école,
- Mercredi 17 août : étape du Tour du Limousin. Départ à la hauteur du gymnase,
- Vendredi 02 septembre, début de soirée : marché gourmand,
- Lundi 05 septembre : secteur technique.

Calendrier des réunions de secteur Septembre-décembre 2022 :

	Secteur technique	Secteur société
Septembre	05	19
Octobre	03	17
Novembre	07	21
Décembre	05	--

Le marché à la rentrée : devraient être présents un maraîcher (Mr Figuière) et une épicerie multi-service ambulante (Le cabas d'Elisa). Les commerçants proposent de faire un marché gourmand le vendredi 02 septembre. Un flyer sera réalisé pour l'occasion et les élus le distribueront dans le courant du mois d'août.

Décoration du conteneur derrière le gymnase : nous avons acheté, peu cher (4 200 €), un conteneur pour permettre aux associations sportives de stocker du matériel. Il est mis derrière le gymnase. L'aspect extérieur était plutôt en mauvais état. Nous avons proposé à un graffeur résidant sur la commune de le repeindre. C. Lecomte fait circuler une photo du « brouillon » réalisé.

Début des travaux de prolongement de la voie verte : ces travaux devraient commencer le 13 juin et durer jusqu'à la fin de l'été.

SMD3, redevance incitative : à la fin du mois de juin, le syndicat adressera à tous les administrés enregistrés auprès du SMD3 une « note d'information pédagogique » concernant la redevance incitative qui doit être mise en place à partir du 1^{er} janvier 2023. La première facture redevance incitative sera adressée dans le courant du 1^{er} trimestre de l'année 2023. Le montant de la facture qui apparaîtra sur la facture sera pédagogique, il ne sera pas à payer.

Formation Mme Lochou : C. Lecomte souhaite que Anne-Marie Lochou puisse suivre l'an prochain la formation proposée par la MEAD (Maison d'Education à l'Alimentation Durable) de la commune de Mouans-Sartoux dans les Alpes-Maritimes. Mouans-Sartoux est en autonomie alimentaire quasi-totale (96 %) pour ses fruits et légumes. Elle a été la première en France à se lancer dans cette démarche de « souveraineté alimentaire ».

Il s'agit d'une formation à un Diplôme Universitaire qui s'intitule « Chef de projet alimentation durable, option collectivités ». Cette formation, qui se fait en partenariat avec l'Université Côte d'Azur (Nice), s'étend de novembre 2022 à septembre 2023 avec 3 semaines de cours à Mouans-Sartoux (9-13 janvier, 27 février-3 mars, 24-29 avril).

Le coût de la formation est de 3 557 €.

Trafic routier : rue A. Rimbaud : sur cet axe, le radar a été mis en place du 10 mai au 01 juin.

	Route de Beausoleil	Avenue du 08 mai 1945	Route du Godet	Route des Mazades	Rue Arthur Rimbaud
Nombre moyen de véhicules par jour dans les deux sens de circulation	4 834	1 272	1 606	1 186	1 137
Vitesse moyenne	56 km/h	62 km/h	63 km/h	54 km/h	54 km/h

DECISIONS PRISES-PERSONNES LES AYANT EN CHARGE

Date du prochain conseil municipal : la date retenue est celle du **27 juin à 20 h 30** (secrétaire S. Olthoff sinon E. Pichon sinon V. Puydebois).

QUESTIONS MISES A L'ETUDE ET GROUPES DE TRAVAIL CONSTITUES

Commission enfance-jeunesse : des propositions ont été faites par le CMJ pour installer des jeux dans la cour de l'école élémentaire. Ces propositions ont été affinées par la commission enfance-jeunesse puis proposées à la directrice de l'école qui les a présentées en conseil des maîtres : table de ping-pong, jeux de morpion à peindre au sol, structure

pyramidale (jeu à grimper), parcours peint au sol, petits bancs, un toboggan, tableaux noirs géants, un local de rangement.

Le CMJ et la commission organiseront une éco-marche le dimanche 25 septembre.

QUESTIONS A SOUMETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL

ELU CHARGE DE LA PRESENTATION

Publicité des actes des collectivités : à compter du 1^{er} juillet 2022, la dématérialisation devient le mode de publicité de droit commun des actes des collectivités territoriales. A titre dérogatoire, les communes de moins de 3 500 habitants ont la possibilité de délibérer pour garder la publication sur support papier.

PAVE (Plan de mise en Accessibilité des Voiries et Espaces publics) : il nous faut délibérer pour décider de le mettre en place. Il s'agit d'une obligation de planification en matière d'accessibilité et de prise en compte de tous les types de handicap sur la continuité des déplacements. Nous aurons à décider de la mise en place d'un Comité de pilotage (Copil). Par la suite, il faudra avoir recours à un bureau d'études.

RLPi (Règlement Local de Publicité intercommunal) : le conseil communautaire a arrêté le 19 mai 2022 le projet de RLPi. Chaque commune doit maintenant donner son avis. C. Lecomte rappelle les principaux points de ce règlement (découpage du territoire en 3 zones, publicité sur toiture, surface et hauteur maximales des publicités, extinction nocturne, etc.).

Participations financières des familles pour les sorties d'été :

Du lundi 11 au mercredi 13 juillet : séjour maternelle base de loisirs de Mezels (47) :

QF 0-622	QF 623-1 000	QF 1 001-1 500	QF 1 501 et +
60 €	65 €	70 €	75 €

Du lundi 18 au jeudi 21 juillet : mini-camp à Chambon (63) : 60 € d'acompte à l'inscription :

QF 0-622	QF 623-1 000	QF 1 001-1 500	QF 1 501 et +
100 €	110 €	120 €	130 €

Du lundi 1^{er} au vendredi 05 août : camp ados à Bidart (64) : 80 € d'acompte à l'inscription :

QF 0-622	QF 623-1 000	QF 1 001-1 500	QF 1 501 et +
230 €	240 €	250 €	270 €

Repas à 1 € : Situation actuelle : repas à 3, 37 € pour tout le monde. 144 jours d'école.

Tranche	Quotient familial (en €)	Nombre bénéficiaires /jour	TARIFICATION ACTUELLE		
			Tarif en €	Total/jour	Total annuel
1	0 - 622	48	3, 37 €	1 011 €	145 584 €
2	623 - 1 000	72			
3	1 001 - 1 500	108			
4	1 501 et +	72			
		300			

Tarification sociale 1 :

Tranche	Quotient familial (en €)	Nombre bénéficiaires /jour	TARIFICATION SOCIALE 1			
			Tarif social 1 €	Aide Etat	Total/jour	Total annuel
1	0 - 622	48	1, 00 €	3, 00	192, 00 €	27 648, 00 €
2	623 - 1 000	72	3, 00 €		216, 00 €	31 104, 00 €
3	1 001 – 1 500	108	3, 40 €		367, 20 €	52 876, 80 €
4	1 501 et +	72	4, 00 €		288, 00 €	41 472, 00 €
		300			1 063, 20 €	153 100, 80 €

Tarification sociale 2 :

Tranche	Quotient familial (en €)	Nombre bénéficiaires /jour	TARIFICATION SOCIALE			
			Tarif social 1 €	Aide Etat	Total/jour	Total annuel
1	0 - 622	48	1, 00 €	3, 00 €	192, 00 €	27 648, 00 €
2	623 - 1 000	72	3, 00 €		216, 00 €	31 104, 00 €
3	1 001 – 1 500	108	3, 40 €		367, 20 €	52 876, 80 €
4	1 501 et +	72	3, 70 €		266, 40 €	38 361, 10 €
		300			1 041, 16 €	149 990, 40 €

Tarification sociale 3 :

Tranche	Quotient familial (en €)	Nombre bénéficiaires /jour	TARIFICATION SOCIALE			
			Tarif social 1 €	Aide Etat	Total/jour	Total annuel
1	0 - 622	48	1, 00 €	3, 00 €	192, 00 €	27 648, 00 €
2	623 - 1 000	72	3, 00 €		216, 00 €	31 104, 00 €
3	1 001 – 1 500	108	3, 40 €		367, 20 €	52 876, 80 €
4	1 501 et +	72	3, 60 €		259, 20 €	37 324, 80 €
		300			1 034, 40 €	148 953, 60 €

Tarification sociale 4 :

Tranche	Quotient familial (en €)	Nombre bénéficiaires /jour	TARIFICATION SOCIALE			
			Tarif social 1 €	Aide Etat	Total/jour	Total annuel
1	0 - 622	48	1, 00 €	3, 00 €	192, 00 €	27 648, 00 €
2	623 - 1 000	72	3, 25 €		234, 00 €	33 696, 00 €
3	1 001 – 1 500	108	3, 40 €		367, 20 €	52 876, 80 €
4	1 501 et +	72	3, 55 €		255, 60 €	36 806, 40 €
		300			1 048, 80 €	151 027, 20 €

C. Malavergne pense qu'il faut auparavant décider de mettre en place une tarification en fonction des QF et de fixer une tranche à 2 € par exemple puis de décider de la passer à 1 €.

A la demande de certains conseillers, une autre réunion sur ce sujet est proposée demain à 19 h.